

# POUR TOI, à QUAND la RETRAITE ?

## COMBIEN ?

Pas de hasard pour ma retraite, je veux savoir quand et avec combien je partirai ?

La VALEUR du point sera fixée et modifiée régulièrement par le gouvernement en fonction de la conjoncture économique et/ou de l'espérance de vie.

**Donc calculer le montant de sa retraite à l'avance sera impossible !**

## Base du calcul retraite ?

Pour les Hospitaliers, la retraite sera calculée sur l'intégralité de la carrière et non plus sur les 6 derniers mois.

C'est à dire que les mauvaises années entreront dans le calcul.

**Cela provoquera une baisse immédiate et importante de nos pensions de retraite**

UN SYSTÈME DE POINTS  
POUR MODERNISER LES RETRAITES



**STOP aux RECULS SOCIAUX  
OUI à la RETRAITE à 60 ans !  
OUI à la RETRAITE à 55 ans\* !**

**\* pour la catégorie active (pénibilité)**

## ALEAS DE LA VIE ?

Aujourd'hui, des périodes liées aux aléas de la vie ou d'inactivité subies entrent dans le calcul des retraites.

Demain, avec la contre-réforme Macron de retraite par points, ces périodes ne compteront plus.

**On passe ainsi de droits acquis et dus à tous, à des aides sociales pouvant être plafonnées ou soumises à conditions de ressources.**

## Pénibilité ?

La catégorie active (dénomination juridique de la reconnaissance de la pénibilité dans la fonction publique hospitalière) permet de pouvoir bénéficier d'un départ anticipé à la retraite dès l'âge de 57 ans, au lieu de 62 ans à l'heure actuelle.

Avec la retraite par points, c'est la disparition purement et simplement de la catégorie active.

**Cela va augmenter de fait la durée d'activité de 5 ans aujourd'hui, 7 ans demain et plus encore après-demain.**

**Jeudi 6 février journée d'action et de grève  
GRANDE MANIFESTATION à LILLE  
14H30 Porte de Paris Lille**



Syndicat CGT des Hospitaliers de Roubaix  
☎ 72913, ✉ [cgt@ch-roubaix.fr](mailto:cgt@ch-roubaix.fr)



web